

3. It is proposed to establish a Board qualified to pronounce finally upon the character of patent medicines as regards the content of alcohol and their toxicity.

On sait que M. C.-A. Gauvreau, député de Tmiscouata a fait à la dernière session plusieurs interpellations au sujet du rappel de la loi des médicaments brevetés. Il revient à la charge encore cette année avec le résultat ci-haut.

Il est tout de même étonnant de constater que les médecins députés sont si apathiques au sujet de cette loi. M. le Dr Pâquet, excepté, car à la dernière session il a fait une sortie à fond pour le rappel de cette loi.

Dr L.-F. D.

---

#### POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

---

On nous annonce que bientôt paraîtra un "Code des Médecins et Chirurgiens", par G.-A. Marsan, C. R.

M. Marsan est trop avantageusement connu des médecins pour que nous fassions son éloge ici.

Ceux qui ont lu ces écrits, dans les pages mêmes d'une revue médicale de Montréal, sauront à quoi s'en tenir sur la valeur de l'ouvrage qu'il offre aux médecins.

Cet ouvrage manque dans toutes les bibliothèques de notre profession.

Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue et nous ne doutons pas que chacun se fera un devoir de le posséder.

Dr L.-F. D.